

epuis la mise en place unilatérale des nouvelles modalités d'affectations des inspecteurs stagiaires des finances publiques, **F.O.-DGFiP** est intervenu dans toutes les instances pour obtenir de la visibilité sur les postes accessibles aux élèves.

Force est de constater que l'administration n'est pas très soucieuse d'assurer la transparence minimale que les stagiaires sont en droit d'attendre. Cette année seuls les départements ouverts étaient communiqués sans volumétrie, ni bloc fonctionnel.

## Aujourd'hui nous avons franchi un cap dans la provocation!

Cette année, ce qui était «secret défense» pendant toute la période des mutations a été dévoilé dès le lendemain de la date limite du dépôt des mutations !!!

La DG semble prendre un plaisir particulier à jouer avec le stress des stagiaires, c'est à croire que certains ne sont jamais passés par une première affectation ou qu'ils en ont effacé le souvenir de leur mémoire.

Et que dire de ce jeu d'opacité vis à vis des représentants des personnels... et de tous les autres agents DGFiP qu'ils representent aussi.

F.O.-DGFiP exige toujours pour toutes les spécialités (généralistes, foncières et informatiques) :

- L'identification des départements ou directions accessibles
- La communication des volumes par spécialité avant la rédaction des voeux (Cad, Puf, GF, CF, GPL, GPE, PSE, Analyste)
- L'information complète et transparente des stagiaires et des organisations syndicales.

C'est ce que **F.O.-DGFiP** revendiquera de nouveau lors du prochain GT mutations du 20 octobre prochain.